



No de résolution  
ou annotation

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

RAPPORT D'ÉLECTION - 26 MARS 2000

Ayant agi comme présidente d'élection des commissaires d'école de cette municipalité, j'ai l'honneur de vous faire rapport.

Le dimanche 12 mars 2000, de 10 heures à 17 heures, la présidente d'élection, Madame Susan Tremblay, a présidé à la mise en candidature et elle a reçu et accepté les propositions suivantes comme candidates, candidats à la charge de commissaires d'école pour deux circonscriptions électorales :

6	Pascale Godin	164, rue de Bruxelles, Châteauguay
17	Margot Pagé Paul-Marie Deckers	27, avenue de Barcelone, Candiac 8, rue Aberdeen, Candiac

N'ayant alors qu'une candidature pour le siège numéro 6, la présidente d'élection a donc proclamé élue par acclamation **Madame Pascale Godin**.

Quant au siège numéro 17, la présidente d'élection ayant alors plus de candidates, candidats que de commissaires à élire, a donc pris toutes les dispositions pour ordonner le vote par anticipation du dimanche 19 mars et le scrutin pour le 26 mars 2000.

Le dimanche 13 mars 2000, le bureau de votation par anticipation a été ouvert de neuf heures à dix-neuf heures.

Le dimanche 26 mars 2000, les bureaux de votation ont été ouverts de neuf heures à dix-neuf heures.

**Pour la circonscription électorale no 17**

324 personnes ayant la qualité d'électrices, électeurs se sont présentées au scrutin (nombre total d'électrices, d'électeurs = 5568)

ONT VOTÉ POUR MARGOT PAGÉ	:	182
ONT VOTÉ POUR PAUL-MARIE DECKERS	:	141
VOTE ANNULÉ	:	1

Donnant une majorité de 41 votes à Madame Margot Pagé

**J'AI DONC PROCLAMÉ ÉLUE MADAME MARGOT PAGÉ POUR LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE NUMÉRO 17.**

Donné à La Prairie, ce 3 avril 2000.

  
Susan Tremblay  
Présidente d'élection



No de résolution  
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

DIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1999-2000)

LE 4 AVRIL 2000

**1.00 RECUEILLEMENT**

**1.00A ASSERMENTATION DE COMMISSAIRE**

Madame Pascale Godin ayant été dûment élue commissaire de la circonscription no 6 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, a affirmé solennellement qu'elle remplira fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 4 AVRIL 2000 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,  
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE  
DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS,  
PASCALE GODIN, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-  
GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ  
DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LOUISE BEZEAU, commissaire représentante du Comité de parents  
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du Comité de parents  
(primaire)

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale et MONIQUE HÉBERT, directrice  
générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GÉRARD LACHANCE, secrétaire général  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et  
de la formation professionnelle

**3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Andrée Marier, au nom d'un groupe de parents de l'école Sésame, fait état aux membres du Conseil des commissaires du besoin urgent qu'ont les élèves d'avoir des locaux adéquats pour répondre aux demandes d'inscriptions et prie les membres du Conseil de continuer les démarches déjà entreprises auprès des autorités



No de résolution  
ou annotation

gouvernementales. La présidente du Conseil des commissaires fait le bilan des démarches entreprises soulignant les priorités déjà annoncées concernant ce dossier.

Monsieur André Bourassa, membre du conseil d'administration du service de garde de l'école primaire Saint-Marc, s'informe auprès des membres du Conseil des commissaires sur les responsabilités des membres du service quant au financement partiel du projet d'agrandissement du service de garde. La présidente du Conseil rappelle qu'il s'agit d'un projet à frais partagés alors que le directeur du Service des ressources matérielles fait un retour sur les démarches déjà entreprises.

Madame Louise Plante, du même service de garde, s'interroge sur l'ampleur du montant qui pourrait être injecté, par le Ministère, dans ce projet. La présidente du Conseil rappelle le principe des projets à frais partagés.

#### 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0317-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

##### 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

##### 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2000
- 6.02 Correspondance
  - 6.02.01 Le ministre de l'Éducation
  - 6.02.02 Fédération des commissions scolaires du Québec
  - 6.02.03 Le ministre de l'Éducation
- 6.03 Mission - Vision de la Commission
- 6.04 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire : adoption
- 6.05 Demande d'ajouts d'espaces au M.E.Q. - Plan 2000-2001 :
  - 6.05.01 Demandes pour la formation professionnelle
  - 6.05.02 Demandes pour la formation générale
- 6.06 Structure administrative des directions d'école
- 6.07 Structure administrative des administrateurs

##### 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Règles de passage (article 233) : adoption

##### 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.01 Placement des diplômés
- 8.02 Statistiques sur les élèves en formation professionnelle
- 8.03 Statistiques sur les élèves en formation générale

##### 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

##### 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

##### 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Future école à Sainte-Catherine : acquisition de terrain
- 11.02 École Daigneau : servitude à accorder à Bell Canada
- 11.03 Projets à déclencher pour réalisation durant l'été 2000

##### 12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

- 12.01 Plan directeur des télécommunications : autorisation de procéder

##### 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION



No de résolution  
ou annotation

- 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC  
14.01 Assemblée générale de la F.C.S.Q. les 12 et 13 mai 2000 : désignation  
des 7 représentants et des substituts  
14.02 Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire - 11 et 12 mai  
2000

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION  
GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
7 MARS 2000

- DISPENSE DE LECTURE

C.C.-0318-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la  
séance du 7 mars 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

C.C.-0319-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance du 7 mars 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de deux lettres  
provenant de Monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, concernant le  
renouvellement de l'autorisation de l'établissement aux fins d'un projet particulier  
pour les écoles des Trois-Sources et Saint-François-Xavier, pour les années scolaires  
2000-2001 à 2002-2003.

6.02.02 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Un accusé de réception, émanant du directeur général de la F.C.S.Q. Monsieur Réjean  
Morel, et portant sur les résolutions concernant le financement des commissions  
scolaires en croissance de clientèle et les demandes d'ajouts d'espaces, est porté à la  
connaissance des membres du Conseil des commissaires.

6.02.03 LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

La présidente informe les membres du Conseil des commissaires de la réception d'une  
lettre émanant du ministre de l'Éducation requérant un représentant des commissions  
scolaires au conseil d'administration du CÉGEP André-Laurendeau.



No de résolution  
ou annotation

Suite à la demande, aucun membre ne manifeste son intérêt.

**6.03 MISSION - VISION DE LA COMMISSION**

Madame Monique Hébert fait un retour sur le dossier et présente deux documents : le rapport du Comité Mission - Vision ainsi que le projet visant la mission, la vision et les orientations de la Commission scolaire.

**6.04 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET POUR LA DÉTERMINATION DES BESOINS DE LA COMMISSION SCOLAIRE : ADOPTION**

C.C.-0320-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

Que les membres du Conseil des commissaires adoptent les objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.05 DEMANDE D'AJOUTS D'ESPACES AU M.E.Q. - PLAN 2000-2001 :**

**6.05.01 DEMANDES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Suite au dépôt du document portant sur l'agrandissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay pour dispenser adéquatement le programme de «Charpenterie-Menuiserie»,

C.C.-0321-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QU'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de un million trois cent dix mille trois cent quatre-vingt-dix-huit dollars (1 310 398 \$), cette somme étant nécessaire à l'agrandissement des locaux servant à dispenser le programme ministériel «Charpenterie-Menuiserie» à l'École de formation professionnelle de Châteauguay, dans le cadre de la mesure 50512.

QUE copie de cette résolution soit acheminée à l'Office de construction du Québec et au député provincial de la région de Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0322-04-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE les membres du Conseil des commissaires demandent au ministère de l'Éducation du Québec une allocation spécifique de deux cent cinquante-sept mille dollars (257 000 \$) pour le réaménagement de locaux où sera dispensé le nouveau programme «Soutien informatique» à l'École de formation professionnelle de Châteauguay, dans le cadre de la mesure 50512.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0323-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Conseil des commissaires demandent au ministère de l'Éducation du Québec une allocation spécifique de deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) pour l'ajout et le réaménagement de locaux où sera dispensé le nouveau programme «Installation et entretien de systèmes de sécurité» au Centre de formation Compétence de la Rive-Sud, dans le cadre de la mesure 50512.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0324-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Bezeau

QUE les membres du Conseil des commissaires demandent au ministère de l'Éducation du Québec une allocation spécifique de six cent quatre-vingt-seize mille cent quarante-huit dollars (696 148 \$) pour le réaménagement de locaux servant à dispenser le programme «Secrétariat et comptabilité» au Centre de formation Compétence de la Rive-Sud, dans le cadre de la mesure 50512.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **6.05.02 DEMANDES POUR LA FORMATION GÉNÉRALE**

Ce point est reporté au 18 avril 2000.

#### **6.06 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE**

Ce point est reporté au 18 avril 2000.

#### **6.07 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES ADMINISTRATEURS**

Ce point est reporté au 18 avril 2000.

#### **7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

##### **7.01 RÈGLES DE PASSAGE (ARTICLE 233) : ADOPTION**

Suite aux explications apportées par le directeur des Services éducatifs aux jeunes,

C.C.-0325-04-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire, conformément aux exigences de l'article 233 de la Loi sur l'instruction publique, lesdites règles étant présentées sous la cote 7.01 et portant la date du 4 avril 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

##### **8.01 PLACEMENT DES DIPLÔMÉS**

Le directeur du Service dépose et commente un document concernant l'objet cité en rubrique et attire l'attention des membres sur certaines disciplines dont la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries assume l'exclusivité.

##### **8.02 STATISTIQUES SUR LES ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle dépose un document dans lequel sont colligées les données concernant la répartition des élèves inscrits à différents programmes de formation professionnelle financés par le M.E.Q.

##### **8.03 STATISTIQUES SUR LES ÉLÈVES EN FORMATION GÉNÉRALE**

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle dépose un document dans lequel sont colligées les données concernant la répartition des élèves inscrits à différents programmes de formation générale financés par le M.E.Q.

#### **9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0326-04-00

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 FUTURE ÉCOLE À SAINTE-CATHERINE : ACQUISITION DE TERRAIN**

CONSIDÉRANT que la construction de la nouvelle école de Sainte-Catherine nécessite l'acquisition d'un terrain de 94 190 pieds carrés (8 723,7 m<sup>2</sup>) actuellement propriété de Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique;

CONSIDÉRANT que l'offre d'achat consécutive à la résolution C.C.-0273-11-99 a été acceptée par la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique;

CONSIDÉRANT le projet de contrat d'acquisition du terrain préparé par Me Michel Rivard,

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE Mesdames Micheline Patenaude-Fortin et Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient autorisées à signer le contrat d'acquisition de terrain ainsi que tout document afférent pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.02 ÉCOLE DAIGNEAU : SERVITUDE À ACCORDER À BELL CANADA**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires s'engagent à accorder à Bell Canada une servitude sur une parcelle de terrain sise sur le terrain de l'école Daigneau, conformément au plan déposé en annexe sous la cote 11.02.

QUE Mesdames Micheline Patenaude-Fortin et Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient mandatées pour signer tout document afférent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.03 PROJETS À DÉCLENCHER POUR RÉALISATION DURANT L'ÉTÉ 2000**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires autorisent la direction générale à déclencher les projets mentionnés dans le document déposé en annexe sous la cote 11.03 et ce, dans le respect des règles habituelles d'octroi de contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

**12.01 PLAN DIRECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS : AUTORISATION DE PROCÉDER**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires autorisent la direction générale à procéder à la réalisation des différentes étapes conduisant à la mise en place du réseau privé de fibres optiques.

POUR : 16  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 3

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0327-04-00

C.C.-0328-04-00

C.C.-0329-04-00



No de résolution  
ou annotation

**13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

**14.01 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.C.S.Q. LES 12 ET 13 MAI 2000 :  
DÉSIGNATION DES 7 REPRÉSENTANTS ET DES SUBSTITUTS**

C.C.-0330-04-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués et de substituts respectifs à l'assemblée générale des 12 et 13 mai 2000 de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

**DÉLÉGUÉ(E)**

**SUBSTITUT**

GENTRIC-KERNEÏS, Marie-Louise  
COUTURE-DUBÉ, Solange  
CORMIER-LANGLAIS, Hélène  
DUGAS, André  
THÉORET, Françoise  
PATENAUDE-FORTIN, Micheline  
SYNNOTT, Alban

CARRIÈRE, Gabriel  
DAOUST-BIGONNESSE, Denise  
SAVOIE-GIRARD, Alice  
ZAGRODNY-CREVIER, Linda  
THIBAUT, Roch  
BEZEAU, Louise  
BEAUCHAMP-BRISSON, Lise

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.02 COLLOQUE SUR LA DÉCROISSANCE DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE -  
11 ET 12 MAI 2000**

C.C.-0331-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent l'inscription de Madame Hélène Cormier-Langlais au Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire qui se tiendra les 11 et 12 mai 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0332-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent l'inscription de Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs au Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire qui se tiendra les 11 et 12 mai 2000.

POUR : 17  
CONTRE : 2  
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION  
GÉNÉRALE**

Madame Susan Tremblay fait part aux membres du Conseil des commissaires de différentes rencontres à venir, à savoir le Comité plénier du 11 avril 2000 sur les cibles de compression et de redressement budgétaire, la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 4 avril, qui se tiendra le 18 avril 2000.

Madame la présidente informe les membres sur certaines de ses représentations, à savoir la rencontre du 31 mars dernier avec l'attaché politique du ministre François Legault concernant les ajouts d'espaces, la Commission permanente à Québec, le 31 mars 2000, la dernière rencontre du Comité Mission - Vision le 3 avril dernier, la soirée sur le processus budgétaire les 5 et 6 avril 2000.





No de résolution  
ou annotation

C.C.-0333-04-00

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 22 h 35,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE la séance du 4 avril 2000 soit ajournée au 18 avril 2000 à 21 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Présidente de la séance

Secrétaire général